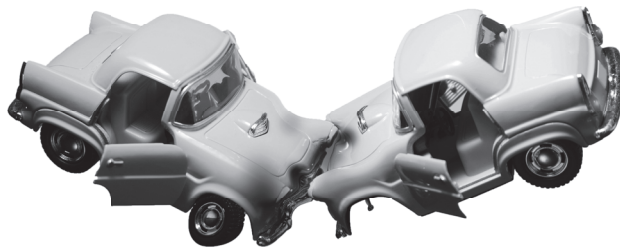


# L'ASSURANCE AUTOMOBILE AU QUÉBEC

---

Indemnisation du dommage corporel  
Indemnisation du dommage matériel

**Jean-François Lamoureux**, avocat  
*du cabinet*  
*Robinson Sheppard Shapiro*



**ÉDITIONS YVON BLAIS**

© 2018 Thomson Reuters Canada Limitée

**MISE EN GARDE ET AVIS D'EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ** : Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire, de mémoriser sur un système d'extraction de données ou de transmettre, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement ou autre, tout ou partie de la présente publication, à moins d'en avoir préalablement obtenu l'autorisation écrite de l'éditeur, Éditions Yvon Blais.

Ni Éditions Yvon Blais ni aucune des autres personnes ayant participé à la réalisation et à la distribution de la présente publication ne fournissent quelque garantie que ce soit relativement à l'exactitude ou au caractère actuel de celle-ci. Il est entendu que la présente publication est offerte sous la réserve expresse que ni Éditions Yvon Blais, ni l'auteur (ou les auteurs) de cette publication, ni aucune des autres personnes ayant participé à son élaboration n'assument quelque responsabilité que ce soit relativement à l'exactitude ou au caractère actuel de son contenu ou au résultat de toute action prise sur la foi de l'information qu'elle renferme, ou ne peut être tenu responsable de toute erreur qui pourrait s'y être glissée ou de toute omission.

La participation d'une personne à la présente publication ne peut en aucun cas être considérée comme constituant la formulation, par celle-ci, d'un avis juridique ou comptable ou de tout autre avis professionnel. Si vous avez besoin d'un avis juridique ou d'un autre avis professionnel, vous devez retenir les services d'un avocat, d'un notaire ou d'un autre professionnel. Les analyses comprises dans les présentes ne doivent être interprétées d'aucune façon comme étant des politiques officielles ou non officielles de quelque organisme gouvernemental que ce soit.

#### **Données de catalogage avant publication (Canada)**

Québec (Province)

[Loi sur l'assurance automobile]

L'assurance automobile au Québec : indemnisation du dommage corporel ; indemnisation du dommage matériel

Comprend un index.

Comprend du texte en anglais.

ISBN 0-459-21577-9

1. Assurance automobile — Droit — Québec (Province). 2. Assurance automobile — Québec (Province).  
I. Lamoureux, Jean-François, 1959- . II. Titre.

KEQ490.3.A32L35 1995      346.714'086      C95-900893-4



Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada.  
We acknowledge the financial support of the Government of Canada.



**THOMSON REUTERS®**

#### **Éditions Yvon Blais, une division de Thomson Reuters Canada Limitée**

---

75, rue Queen, bur. 4700  
Montréal (Québec) H3C 2N6  
Canada

Service à la clientèle :  
Téléphone : 1-800-363-3047  
Télécopieur : 450-263-9256  
Site Internet : [www.editionsyvonblais.com](http://www.editionsyvonblais.com)

AAQ/2018-1